



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Land Projects and Communication System Support
Division/Div des projets terrestres et support de
systèmes de communication
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet (LC4ISR) system	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-200731/B	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-200731	Date 2022-12-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$RA-055-28295	
File No. - N° de dossier 055ra.W8486-200731	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 03:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2023-02-28 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Abdulkadir, Nadir	Buyer Id - Id de l'acheteur 055ra
Telephone No. - N° de téléphone (819) 664-8121 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le but de cet modification est de:

1. Publier le révisée Appendice B2 - L'installation CI SDS Programme de livraison et paiement afin d'obtenir les commentaires de l'industrie.
2. Publier une Annexe B - L'installation CI SDS base de paiement partiel et des instructions correspondant à l'appendice B2 pour solliciter les commentaires de l'industrie.

Les éléments suivants feront partie de la finale:

1. Pour 'l'Appendice B2 - L'installation CI SDS Programme de livraison et paiement' veuillez consulter le fichier Excel PDF ci-joint.
2. Pour Annexe B - L'installation CI SDS base de paiement partiel et des instructions, veuillez consulter Word PDF ci-joint.

Noter :

1. L'annexe B partielle correspondant aux frais mensuels fixes de l'installation est publiée car elle n'a pas été publiée avec le projet de DP.
2. Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs commentaires par écrit à l'autorité contractante au plus tard le 23 décembre 2022 à

nadir.abdulkadir@tpsgc-pwgsc.gc.ca

et

michel.beaulieu2@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

3. La taille de l'e-mail ne doit pas dépasser 8 Mo. Les commentaires peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.
4. Le Canada ne fournira pas de réponses aux questions des soumissionnaires découlant de ce DDR, mais les prendra en considération lors de la finalisation des DP.

Exigences de livraison de l'Installation d'ingénierie et d'intégration du système de systèmes (SdS) et base de paiement

Section 3 – Instructions pour la préparation des soumissions (seront incluses dans la DP)

Les soumissionnaires doivent se référer à l'annexe A5 - Exigences relatives à l'installation d'ingénierie et d'intégration du système de systèmes (SdS) et à l'annexe B1 pour les détails relatifs au calendrier et aux bases de paiement. L'Installation d'ingénierie et d'intégration du système de systèmes (SdS) sera désignée comme « l'installation » tout au long du contrat.

Le but de l'annexe B2 est de fournir aux soumissionnaires le calendrier du MDN pour la livraison de l'installation. Les soumissionnaires doivent effectuer la livraison selon les étapes identifiées dans le calendrier.

Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à modifier les exigences de livraison dans aucune des phases. Il y a 28 étapes identifiées qui doivent être livrés et acceptés par le Canada avant la date limite de 12 mois après l'octroi du contrat.

Annexe B – Bases de paiement

Coût annuel fixe d'exploitation et de gestion de l'installations au cours de l'année 1

Les frais d'exploitation et de gestion des installations doivent être payé à l'entrepreneur selon le calendrier suivant pour l'année 1 du contrat :

1. Calendrier de paiement de l'installation - Phase I :

L'entrepreneur doit être payé à 60 % des frais fixes mensuel d'exploitation et de gestion de l'installation proposés pour l'année 1 sur une base mensuelle, à compter du mois suivant la livraison de tous les étapes requis dans le cadre de la phase I.

2. Calendrier de paiement de l'installation - Phase II :

L'entrepreneur doit être payé à 80 % des frais fixes mensuel d'exploitation et de gestion de l'installation proposés pour l'année 1 à compter du mois suivant la livraison de tous les étapes requis dans le cadre de la phase II.

3. Paiement de l'installation Phase III :

L'entrepreneur doit être payé à 85 % des frais fixes mensuel d'exploitation et de gestion de l'installation proposés pour l'année 1 à compter du mois suivant la livraison de tous les étapes requis dans le cadre de la phase III.

4. Paiement de l'installation Phase IV :

L'entrepreneur doit être payé à 100 % des frais fixes mensuel d'exploitation et de gestion de l'installation proposés pour l'année 1 lorsque l'installation est entièrement fonctionnelle et que toutes les étapes ont été acceptées par le Canada.

A	B	C	D	E	F	G
APPENDICE B2 DE ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT						
CONCEPTION ET INTÉGRATION SYSTÈME DE SYSTÈMES - L'INSTALLATION - EXIGENCES DE LIVRAISON ET BASE DE PAIEMENT						
L'INSTALLATION POUR CI SDS PROGRAMME DE LIVRAISON						
		PROGRAMME DE LIVRAISON EXIGÉE →	Phase I Livré 1 de 3 MAAC	Phase II Livré 3 de 6 MAAC	Phase III Livré 6 de 9 MAAC Facilité doit être compléte en Phase III Lacunes Mineures doivent être	Phase IV Facilité 100% Complet et tous jalons accepté par le Canada 9 de 12 MAAC
PROGRAMME DE LIVRAISON						
Numero de item	Numero de Jalon	Description des Jalons	Le paiement de 60 % des frais mensuels proposés de l'année 1 de l'installation pour CI de SDS sera effectué mensuellement lorsque tous les jalons proposés seront livrés.	Le paiement de 80 % des frais mensuels proposés de l'année 1 de l'installation pour CI de SDS sera effectué mensuellement lorsque tous les jalons proposés	Le paiement de 85 % des frais mensuels proposés de l'année 1 de l'installation pour CI de SDS sera effectué mensuellement lorsque tous les jalons proposés seront livrés.	La totalité (100 %) des frais mensuels proposés pour l'année 1 de l'installation SoS E&I sera versée mensuellement lorsque l'installation sera entièrement fonctionnelle et que toutes les jalons auront été acceptées par le Canada.
0.01	1	ZONE ADMINISTRATIVE				
1	1.1	Zone d'accueil	x			
2	1.2	Zone des bureaux administratifs	x			
3	1.3	Salle de présentation	x			
4	1.4	Salles de conférence/polyvalentes	1 de 3	2 de 3	3 de 3	
0.02	2	ZONE SANS CLASSIFICATION				
5	2.1	Laboratoire Sans Classification	x			
6	2.2	Centre d'opérations des réseaux			x	
7	2.3	Salle des serveurs	x			
8	2.4	Salle d'entreposage	x			
0.03	3	ZONE CLASSIFIÉE				
9	3.1	Zone d'accueil sécurisée		x		
10	3.2	Laboratoire sécurisé		x		
11	3.3	Centre des opérations de cybersécurité			x	
12	3.4	Salle de serveurs sécurisée		x		
13	3.5	Salle de conférence/salle polyvalente sécurisée		x		
14	3.6	Entreposage sécurisé		x		
15	3.7	Chambre forte COMSEC		x		
0.04	4	ZONE DES VÉHICULES				
16	4.1	Garage pour véhicules			x	
17	4.2	Salle d'entreposage d'équipement des véhicules			x	
18	4.3	Enclos de véhicules			x	
0.05	5	GÉNÉRALITÉS				
19	5.1	Accès et sécurité	x	x	x	
20	5.2	Stationnement	x	x	x	
21	5.3	Alimentation électrique	x	x	x	
22	5.4	Services	x	x	x	
23	5.5	Mobilier	x	x	x	
24	5.6	Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	x	x	x	
25	5.7	Éclairage	x	x	x	
26	5.8	Gestion des câbles	x	x	x	
27	5.9	Plateforme d'antenne		x		
28	5.10	Quais d'expédition et de réception/chargement	x			

Legend: MAAC - Mois Après Attribution du Contrat